

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

SOMMAIRE CREDIT A LA CONSOMMATION

Il s'agit d'un mode de paiement permettant l'achat d'un bien ou d'une prestation. Ceux-ci peuvent être de différents types : crédits renouvelables, crédits affectés, découverts bancaires, crédits gratuits, locations ventes, cartes de crédit, locations avec option d'achat.

Le crédit à la consommation

- Sommaire.
- Crédit à la consommation - Généralités
- Prêt personnel
- Crédit permanent (renouvelable / revolving)
- Carte de Crédit du commerce
- Crédit affecté (crédit voiture, moto, scooter, ...)
- Crédit gratuit
- Location avec option d'achat (LOA)
- Se porter caution lors d'un crédit à la consommation.
- Demande de crédit à la consommation.
- Demande de réserve d'argent.

Forum Finance Immo

- Sommaire du forum Finance Immo
- Crédit à la consommation
 - Crédit personnel
 - Crédit travaux
 - Crédit permanent
 - Crédit affecté (voiture, moto, ...)
 - Autres

- Rachat de crédit
- Le crédit immobilier
- Prêts et subventions de l'Etat
- Assurance
- Placement

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.